

ANNEXE I  
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux consistent en la réparation des fuites sur des conduites d'agglomération du réseau d'aqueduc suite à la recherche de fuites d'eau en tenant compte du pourcentage de la longueur des réseaux linéaires par arrondissement et pour les villes reconstituées.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° arrondissement La Cité :	5 200 \$
2° arrondissement Les Rivières :	15 800 \$
3° arrondissement Sainte-Foy – Sillery :	5 200 \$
4° arrondissement Charlesbourg :	15 800 \$
5° arrondissement Beauport :	13 900 \$
6° arrondissement Limoilou :	1 100 \$
7° arrondissement La Haute-Saint-Charles :	13 900 \$
8° arrondissement Laurentien :	19 900 \$
9° Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :	6 400 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>97 200 \$</b>

### SECTION III

#### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**3.** Les travaux consistent en la réfection du réseau d'égout, de regards et de puisards et en l'achat de petits équipements.

### SECTION IV

#### ESTIMATION DU COÛT

**4.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 3 est la suivante :

1° arrondissement Les Rivières :

a) en face du 2716, rue Einstein jusqu'au boulevard du Parc technologique :

b) rue De Celles, entre le boulevard Saint-Jacques et le boulevard Robert-Bourassa :

c) rue Armand-Viau, entre la rue Jean-Marchand et le boulevard de l'Ormière : 19 600 \$

2° arrondissement Sainte-Foy - Sillery

a) boulevard Charest, entre l'autoroute Henri IV et l'autoroute Robert-Bourassa (de l'est vers l'ouest : sur le boulevard Charest, à l'arrière du 2494, de l'avenue Dalton jusqu'à l'autoroute Henri IV : 5 800 \$

3° arrondissement Limoilou : 5 000 \$

4° arrondissement La Haute-Saint-Charles :

a) rue de la Faune, entre le boulevard Valcartier et le boulevard de la Colline : 12 200 \$

**Sous-total : 42 600 \$**

## CHAPITRE II

### TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER

#### SECTION I

##### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**5.** Les travaux consistent en la réfection de trottoirs, de bordures et de pavage.

#### SECTION II

##### ESTIMATION DU COÛT

**6.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 5 est la suivante :

1<sup>o</sup> arrondissement La Cité :

*a)* rue Saint-Vallier Ouest, entre la rue Saint-Joseph et la rue Marie-de-l'Incarnation : 10 000 \$

*b)* rue Saint-Vallier Est, entre la rue Dorchester et la rue de la Couronne; rue Saint-Vallier Ouest, entre la rue Marie-de-l'Incarnation et le boulevard Charest Ouest : 12 000 \$

*c)* rue Saint-Jean au complet : 20 000 \$

*d)* rue Sainte-Anne, entre la rue des Jardins et la rue Cook : 8 000 \$

*e)* côte du Palais : 10 000 \$

2<sup>o</sup> arrondissement Les Rivières :

*a)* boulevard Hamel, entre l'autoroute Laurentienne et la rue Michel-Fragasso :

*b)* boulevard Pierre-Bertrand, entre la rue Durocher et le boulevard Bastien :

*c)* boulevard de l'Ormière, entre le boulevard Masson et l'avenue Chauveau : 70 000 \$

3 <sup>o</sup> arrondissement Sainte-Foy - Sillery :	
a) chemin Sainte-Foy, entre la rue Léonard et l'avenue McCartney :	9 300 \$
b) chemin Saint-Louis, entre la rue Eugène-Hamel et le boulevard Pie-XII :	25 700 \$
c) chemin des Quatre-Bourgeois, face au numéro civique 3000 :	10 000 \$
4 <sup>o</sup> arrondissement Charlesbourg :	
a) boulevard Jean-Talon Ouest, entre l'avenue de Laval et la rue du Périgord :	45 000 \$
b) chemin de la Grande-Ligne :	30 000 \$
c) avenue du Bourg-Royal :	20 000 \$
d) rue de Nemours, entre l'avenue De Gaulle et le boulevard Henri-Bourassa :	21 000 \$
5 <sup>o</sup> arrondissement Beauport :	
a) rue Seigneuriale, entre la rue Cambronne et la rue Nordique :	
b) rue Adanac :	
c) avenue des Cordillères :	
d) chemin Royal, entre l'avenue D'Estimauville et la rue Chabanel :	
e) boulevard Louis XIV, entre la rue Seigneuriale et l'avenue Royale :	61 100 \$
6 <sup>o</sup> arrondissement Limoilou :	
a) rue Soumande :	
b) 4 <sup>e</sup> Rue, entre le pont Drouin et la 3 <sup>e</sup> Avenue :	

c) chemin de la Canardière :	
d) avenue du Colisée, entre la rue Soumande et le boulevard Wilfrid-Hamel :	23 000 \$
7° arrondissement La Haute-Saint-Charles :	
a) rue Racine, entre le boulevard Valcartier et le boulevard de l'Ornière :	25 000 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>400 100 \$</b>

### SECTION III

#### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**7.** Les travaux consistent en la réparation, la réfection ou le recouvrement des surfaces de pavage.

### SECTION IV

#### ESTIMATION DU COÛT

**8.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 7 est la suivante :

1° arrondissement La Cité :	
a) boulevard René-Lévesque :	21 300 \$
b) côte d'Abraham :	20 000 \$
c) chemin Saint-Louis :	10 000 \$
d) Grande Allée :	15 000 \$
2° arrondissement Sainte-Foy – Sillery :	
a) boulevard du Versant Nord, entre le chemin Sainte-Foy et le boulevard Robert-Bourassa :	80 000 \$
3° arrondissement Beauport :	
a) boulevard Sainte-Anne, entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard François-De-Laval :	

b) avenue Royale, entre le boulevard François-De-Laval et la rue Vachon :	
c) chemin Royal, entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard François-De-Laval :	
d) boulevard Raymond, entre le boulevard Louis-XIV et l'avenue Saint-Ignace :	
e) boulevard des Chutes, entre la rue Vallée et l'avenue Marcoux :	61 100 \$
4 <sup>o</sup> arrondissement Limoilou :	
a) rue Soumande :	
b) 4 <sup>e</sup> Rue, entre le pont Drouin et la 3 <sup>e</sup> Avenue :	
c) chemin de la Canardière :	
d) avenue du Colisée, entre la rue Soumande et le boulevard Wilfrid-Hamel :	26 000 \$
5 <sup>o</sup> arrondissement La Haute-Saint-Charles :	
a) rue de la Faune, entre l'avenue Lapierre et la rue de Vénus :	25 000 \$
6 <sup>o</sup> arrondissement Laurentien :	
a) boulevard Pie-XI Nord, entre la rue de l'Etna et la rue de l'Innovation :	
b) avenue Blaise-Pascal, entre la rue Mendel et le boulevard de la Chaudière :	82 500 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>340 900 \$</b>

## **SECTION V**

### **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**9.** Les travaux consistent en la réparation de sections de bordures des trottoirs, d'entrée charretières et d'accès universels.

#### **SECTION IV**

##### ESTIMATION DU COÛT

**10.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 9 est la suivante :

1° arrondissement Les Rivières :

a) boulevard Hamel, entre l'autoroute Laurentienne et la rue Michel-Fragasso : 10 000 \$

**Sous-total : 10 000 \$**

#### **SECTION VI**

##### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**11.** Les travaux consistent en la réfection des glissières de sécurité.

#### **SECTION VII**

##### ESTIMATION DU COÛT

**12.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 11 est la suivante :

1° arrondissement Les Rivières :

a) boulevard Hamel, entre l'autoroute Laurentienne et la rue Michel-Fragasso :

b) boulevard Saint-Jacques, entre la rue Jean-Perrin et l'avenue Chauveau : 24 000 \$

2° arrondissement Charlesbourg :

a) boulevard Jean-Talon Ouest et boulevard Henri-Bourassa : 10 000 \$

3° Ville de L'Ancienne-Lorette :

a) boulevard Wilfrid-Hamel, entre l'avenue Jules-Verne et le viaduc : 17 900 \$

4° Ville de Saint-Augustin –de-Desmaures :

a) chemin du lac Saint-Augustin, entre la rue Pierre-Drolet et le viaduc :	38 900 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>90 800 \$</b>

### **SECTION VIII**

#### DESCRIPTION DES TRAVAUX

**13.** Les travaux consistent en la réfection de divers sentiers pédestres et d'allées piétonnières.

### **SECTION IX**

#### ESTIMATION DU COÛT

**14.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 13 est la suivante :

1° arrondissement Limoilou :

a) rue Soumande :

b) 4° Rue, entre le pont Drouin et la 3° Avenue :

c) chemin de la Canardière :

d) avenue du Colisée, entre la rue Soumande et le boulevard Wilfrid-Hamel :

5 000 \$

**Sous-total :** **5 000 \$**

### **CHAPITRE III**

#### SOMMAIRE DES COÛTS

**15.** Le sommaire des coûts prévus au présent règlement est le suivant :

1° chapitre I : 139 800 \$

2° chapitre II :	846 800 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>986 600 \$</b>

Annexe préparée le 10 mars 2008 par :

---

Jeannot Harvey, CMA, OMA  
Service des travaux publics